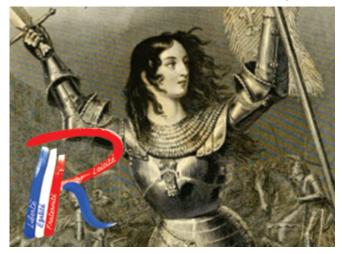
## Ma fille "radicalisée" a aidé les terroristes du 13 novembre… la police l'a tuée, je porte plainte

écrit par Christine Tasin | 6 mai 2016



Cela s'appelle « marcher sur la tête ». Cela s'appelle « impudence ». Cela s'appelle oser, parce qu'il y a en face un pouvoir faible, islamo-collabo et enclin à s'excuser, sans cesse, devant les musulmans.

« Je veux la justice pour Hasna, c'est tout ». Dans un entretien accordé à la chaîne France 3, la mère d' Hasna Aït Boulahcen, tuée lors de l'assaut de Saint-Denis, cinq jours après les attentats de Paris, confie ne pas comprendre pourquoi les policiers d'élite n'ont pas laissé sortir sa fille. « Pourquoi ont-ils tué Hasna ? Elle a crié 'au secours, au secours, laissez-moi sortir ».

Née en France, Hasna Aïtboulahcen est morte dans l'appartement de Saint-Denis où son cousin, le djihadiste belge Abdelhamid Abaaoud, et un autre des assaillants du 13 novembre, Chakib Akrouh, avaient trouvé refuge. L'aide de la jeune femme, radicalisée en quelques mois, avait été décisive pour trouver ce logement.

http://actu.orange.fr/france/la-mere-d-hasna-ait-boulahcen-reclame-justice-magic-CNT
0000000ddoN.html

Pauvre petite colombe innocente...

Les policiers auraient dû sonner bien poliment, demander à lui parler, négocier avec les terroristes pour qu'ils fichent dehors à coups de pieds aux fesses l'ingénue « radicalisée »…

Tout cela serait juste risible si le con-tribuable ne risquait pas de payer deux fois. Une fois pour payer l'avocat — les avocats ? — de la mère qui va porter plainte et qui pourrait peut-être, comme un autre terroriste, bénéficier de l'aide juridictionnelle, une fois pour payer les millions d'euros que l'Etat pourrait être condamné à payer, les juges n'étant pas infaillibles, surtout quand il s'agit de musulmans…